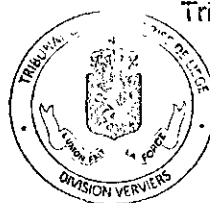


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25004000

le,



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

26 DEC. 2024

Greffier Le greffier

N° d'entreprise : **0839 947 249**

Nom

(en entier) : **SERVIDIS SC/ES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative entreprise sociale**

Adresse complète du siège : **132 rue Albert 1er à 4820 DISON**

**Objet de l'acte : CONSEIL D'ADMINISTRATION : nomination d'un Administrateur en
remplacement d'un administrateur démissionnaire - décision :**

DECISION :

Le conseil d'Administration,

Confirmant que M. Yves DEKIMPE, membre du personnel de SERVIDIS, tout en souhaitant demeurer associé de la Société, a remis sa démission de son mandat d'administrateur en qualité de membre du personnel de SERVIDIS, du fait qu'il a pris sa retraite en date du 01.10.2024 ;

Considérant qu'en date du 26.11.2024, Mme Verena BALDI, domiciliée 79, rue Pisseroule à 4820 DISON, a émis le souhait d'acquiescer une part de coopérateur d'une valeur de 50 € en sa qualité de membre du personnel et a posé sa candidature à un poste d'administrateur ;

Considérant qu'en application des principes d'économie sociale, la présence d'un membre du personnel au sein de l'organe d'administration doit être encouragée ; qu'il y a lieu, par ailleurs, de pourvoir au remplacement de M. Yves DEKIMPE, démissionnaire ;

A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES,

i. Marque son accord sur la souscription par Mme Verena BALDI d'une part de 50 € et l'accueille à ce titre en tant que coopérateur de SERVIDIS.

ii. Nomme, à compter de ce jour, Mme Verena BALDI, en qualité d'administratrice de la société, et ce à partir de ce jour jusqu'à la plus prochaine assemblée générale.

iii. Charge la direction de la société de procéder aux opérations de publication de la présente décision

S) J.P. MAWET, Directeur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).